



RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

Monsieur Régis CAUCHE, Maire de CROIX,
Madame Thérèse DEPRESZ-LEFEBVRE, Adjointe aux Sports,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres du Comité,
Chers Adhérents, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

I. Rapport Moral

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos au 31 août 2022. Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous présentons l'activité, le budget prévisionnel 2022/2023 ainsi que les principaux projets qui seront développés tout au long de la saison sportive 2022/2023. Nous restons, bien entendu, à votre disposition et écoute pour toutes précisions et renseignements concernant les pièces et documents mis à votre disposition.

Nous avons observé avec attention les résultats de nos judokas. Ils sont bons. Avec de nouvelles ceintures noires et des titres obtenus, c'est l'émergence d'une nouvelle génération. Olivier BONNET, reviendra dans le rapport d'activité sur les événements marquants de la saison 2021/2022.

Fabrice ASCOLESE, notre trésorier, effectuera ensuite l'analyse financière de notre association et commentera le résultat de cette année. Nous avons toujours la volonté d'assurer et de maintenir l'équilibre budgétaire par une gestion financière rigoureuse, éclairante et réaliste.

En 2021/2022 notre Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois dont 1 réunion en Visio. Le nombre d'adhérents s'élevait à 231 licenciés dont 166 croisiens soit 72 % des effectifs, 98 féminines soit 42 % et 133 masculins soit 58 %.

C'est grâce à notre municipalité et aux bénévoles du club que l'on développe la culture du sport telle que nous la concevons.

Nous proposons une pratique du judo – ju jitsu – taïso de loisir, de détente ou de compétition. Trois conceptions du sport qui se nourrissent, tout naturellement, l'un de l'autre. Nous mettons ainsi en avant une pratique du sport pour tous qui prenne en compte les attentes des adhérents.

Notre club est un formidable vecteur de cohésion sociale et d'inclusion. Du sport en club au sport en famille qui favorise l'intergénérationnel.

Au travers de notre projet sportif, culturel et social, nous sommes très attentifs à l'épanouissement des adhérents et au bien-être pour tous. Le judo valorise des valeurs essentielles de travail, de persévérance,

de courage et de modestie. Nous proposons une pratique sportive utile à la santé, au vivre ensemble et à l'éducation.

Nous vous partageons quelques clés de lecture de l'année 2021/2022.

Les nombreuses initiatives proposées et projets permettent d'impulser cette bonne ambiance appréciée par tous.

Nous pensons tout particulièrement à l'organisation de nos portes ouvertes, à notre participation au forum des associations, au stage de ju-jitsu encadré par Hugo Clairet : Champion de France, Champion d'Europe et Champion du Monde , à la remise des coquilles de Noël, au tournoi des petits samourais, au tournoi international de Differdange, au passage de grades, à notre participation aux différents tournois, à la journée du 18 juin organisé par notre municipalité « *Faites du Sport et Journée Jeunesse* », la cérémonie de fin de saison et au stage multisports du mois de juillet qui s'est déroulé au lycée Frédéric Ozanam à Lille.

L'ensemble des actualités se retrouve sur le site internet du club www.judo-croix.fr

Si le futur est toujours différent de nos rêves, il faut néanmoins l'imaginer et le préparer. Depuis quelques années, nous réfléchissons avec l'équipe municipale à une rénovation ou à une nouvelle implantation de notre dojo au sein du campus Henri Seigneur. Un nouveau dojo, qui soit un lieu de rencontre de toutes les approches du sport : compétition, loisir, santé, bien être... dans un cadre agréable. Un nouveau dojo avec un équipement sportif de qualité pour pouvoir proposer une nouvelle offre sportive, organiser des compétitions, continuer de développer la pratique sportive à l'envi, la mixité et l'ouverture sociale. Nous échangeons avec confiance, sérénité et exposons régulièrement nos idées et arguments à nos élus pour que ce beau projet, motivant, innovant et mobilisateur puisse enfin se réaliser.

Nous remercions, Régis CAUCHE, Maire de CROIX, Madame Thérèse DEPREZ-LEFEBVRE, son Adjointe aux Sports ainsi que Laurent SIX et le service des sports pour leur accompagnement et engagement dans tous nos projets.

Nos enseignants sont, aussi, des acteurs engagés dans la dynamique et la promotion du club. Ils ont toute notre reconnaissance pour le travail pédagogique accompli et pour la qualité de leur enseignement. Ils ont toute notre confiance.

Nous associons à ces remerciements les membres du Conseil d'Administration, véritable force vive de l'ombre. Ils sont l'âme du club. Ils réalisent bien souvent leur tâche bénévole dans l'ombre, à l'abri des regards mais qui est si important pour assurer le développement ainsi que le bon fonctionnement du club. Ils ont à cœur d'être au service de notre Iris Club de Croix Judo.

Le bénévolat fait sens et est l'une des forces les plus authentiques de la société. Il permet de développer des compétences, de prendre du plaisir d'être ensemble, de pouvoir réaliser des projets et de créer du lien social. Donner du temps en s'investissant dans la vie associative, c'est un bel exemple de don de soi. C'est aussi, une certaine manière de faire société. La réussite du club est bien une œuvre collective.

Merci pour votre attention.

II. Rapport sportif

Cette année sportive a été marquée par la reprise des différents championnats et compétitions dans chaque catégorie d'âge. Après deux années très fortement perturbées, nos judokas ont enfin pu reprendre le chemin de l'entraînement et participer aux différentes échéances sportives. Malgré ces deux dernières années, nous pouvons déjà faire le constat suivant : la vitalité du club portée par son projet sportif, culturel et social depuis de nombreuses années ne se dément pas.

En effet nos effectifs se sont maintenus et nous pouvons envisager sereinement les années futures. Les enfants sont nombreux dans les différents cours avec une proportion importante de nouveaux venus. Le cours ado - adulte se maintient malgré une baisse chez la tranche adulte. Cette baisse est compensée par le bon report d'inscription de nos adolescents.

En ce qui concerne le jujitsu, le cours est en plein développement et se fortifie chaque année.

Enfin, les cours de Taiso ont véritablement pris une très grande ampleur avec des cours à plus de 30 personnes en moyenne. Cette activité continue à attirer un grand nombre d'adhérents. La création d'un second cours et l'investissement en matériel peu également expliquer cette réussite.

Nous pouvons, notamment, expliquer cette réussite grâce aux acteurs de ce projet : les enseignants qui œuvrent à sa réussite mais aussi et surtout aux bénévoles, véritables forces vives de notre association qui s'investissent pour la réalisation de nos différentes actions.

D'un point de vue purement sportif, les temps forts de cette nouvelle saison ont été ponctués par les excellents résultats de nos combattants de la catégorie des benjamins avec notamment **Emile DESOBLIN** qui s'est adjugé le titre de champion des Hauts de France après avoir remporté le championnat du Nord et du District. Un parcours sans faute !

Ethan VANPOUCKE a lui aussi brillé en montant progressivement en puissance après sa 5ème place au championnat du Nord. Il termine, en effet, sur la 3ème marche du podium du championnat des Hauts de France.

Autre beau parcours pour **Aloïs BONNET** qui se qualifie pour le Championnat du Nord après sa 3ème place lors du championnat district dès sa 1ère année minime. Nous pouvons aussi souligner ses 2 podiums en tournois.

Enfin, nous pouvons souligner les très belles performances de nos cadets et juniors.

Avec tout d'abord **Oscar DEROSI** et **Audran MONNIER** qui obtiennent tous les deux leur ceinture noire 1er Dan ! Une belle récompense suite à l'obtention de leur partie technique ainsi que la validation des 100 points requis en compétition.

Ils seront bientôt rejoints lors de la saison prochaine par **Noam RAFFION**, **Ernest LECLERCQ**, **Lucas VERIN** et **Mathieu POUEMARE**. Ils ne leur restent en effet que quelques points à boucler pour porter leur prochaine ceinture. Ils ont également réalisé de très beaux parcours en championnat à l'image d'**Oscar DEROSI** qui parvient à se qualifier pour le championnat des Hauts de France. Excellent parcours par ailleurs de **Noam RAFFION** qui se classe à la 3ème place du championnat des Hauts de France dans la catégorie ceinture de couleur et **Mathieu POUEMARE** à la 5ème place.

Nous pouvons, également, saluer le très beau parcours de **Barnabé ASCOLESE** qui pour sa première participation à un championnat obtient la médaille d'or au championnat du Nord ceinture de couleur et se qualifie, aussi, pour le championnat régional.

Enfin, nous pouvons évoquer les temps forts qui ont jalonné l'année avec notamment :

- L'organisation d'un stage de ju-jitsu avec le champion du monde **Hugo CLAIRET** qui a permis d'initier les enfants à cette art martial encadré par un grand champion.
- Également, pour nos compétiteurs minimes, cadets et juniors, la participation au tournoi international de Differdange au Luxembourg. Cette belle expérience sportive leur a permis de se confronter à des judokas venus de très nombreux pays Européens et de participer le lendemain au stage de judo organisé par le club de Differdange.

Et pour finir l'organisation de notre 3ème stage Judo/multisports pour les enfants et les ados au mois de juillet dans le très beau cadre du lycée Frédéric Ozanam à Lille. Escalade, badminton, tir à l'arc, judo et grands jeux dans le parc ont permis à chacun.e de passer de très bons moments et de fédérer le groupe.

Ces temps forts ont permis de créer une dynamique et sont importantes pour la vitalité du club. Ils sont à pérenniser et à développer pour les saisons prochaines.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les résultats :

Catégorie mini-poussin(e)s :

Pour ces jeunes judokas, l'objectif est plus éducatif que sportif. Il s'agit davantage d'animations sportives que de compétitions. L'enjeu est que chacun.e découvre l'environnement d'une rencontre sportive avec un règlement adapté et sans pression pour le jeune combattant. Le résultat doit rester anecdotique.

Catégorie poussin(e)s :

Les enfants ont eu l'occasion de participer à deux tournois pendant l'année dont l'un au club avec un arbitrage réalisé par les enfants sous le contrôle d'un adulte. Le règlement des compétitions est adapté et comprend la plupart du temps des phases d'expressions techniques en duo avec partenaire.

SAISON 2021 2022	TOURNOI Samouraï	TOURNOI Bondues
CHAABINI ZOE	1ère	2ème
BENCE ANOUK	2ème	
CHTIOUI YASMINE	3ème	
MICHAUX GABRIEL	3ème	
GAYET COME	2ème	
KAODJ FETTA	3ème	
GUILLUY TIMEO	2ème	
DHELLEMES ADRIEN	3ème	
BOUVIER LUBIN	1er	1er
MAJ CLEMENT	3ème	
ALES ZELIA	3ème	3ème
BENZIANI ALI	1er	
CAYZELLE CHARLY	1er	
LEROY CONSTANTIN		3ème
DECOSTER JEANNE	2ème	
ROMMENS AELYG	2ème	1er

Catégorie benjamin(e)s - minimes :

SAISON 2021 2022				TOURNOI	TOURNOI	TOURNOI	Tournoi
	District	Nord	HDF	Abbeville	Bondues	Luxembourg	des Samouraï
LEFEBVRE GRENEZ GAUTHIER					3ème		
CLAVIER DUPERAT HIPPOLYTE					3ème		
TRIBOUILLIER DEKHLI NAILA					3ème		
KASSOUD LAILA					2ème		1ère
DESOBLIN EMILE	1er	1er	1er		1er		
VAN POUCKE ETHAN	3ème	5ème	3ème				
CHOMETTE LUCAS							1er
BONNET ALOIS	3ème			2ème	2ème	nc	
DECOURTRAY ELINA	2ème						
DUMONTET REBECCA	2ème						

Catégorie cadets - juniors - seniors :

SAISON 2021 2022	Nord	HDF	HDF			TOURNOI
	Kyu	Kyu	2D	NORD	HDF	Luxembourg
ASCOLESE BARNABE	1er					
POUMAERE MATHIEU		5ème				
DEROSSI Oscar				9ème		
RAFION Noam	2ème	3ème				nc

III. Rapport de gestion

Faits majeurs de l'exercice :

Les produits cotisations (25 313,40 €), régularisations exceptionnelles de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) (4 845,71 €) et recettes diverses (1 823,68 €) s'élèvent globalement à **31 982,79 €** diminués des licences FFJDA (5 340,00 €), il reste un solde de **26 642,79 €** de recettes Administration générale.

Une cotisation des adhérents dont l'objectif est de couvrir les frais de personnels. Pour le Conseil d'Administration le financier ne doit pas être un frein à la pratique sportive. Notre tarification est donc adaptée en fonction des situations allant jusqu'à la gratuité de la cotisation. Il peut rester en fonction de la situation à la charge de l'adhérent concerné, que le règlement de la licence FFJDA. Nous nous inscrivons bien dans une vision de solidarité et non d'assistanat.

Nous tenons à remercier à nouveau et tout particulièrement, le soutien précieux et apprécié de notre municipalité avec le versement d'une subvention de **7 300,00 €**. Cette subvention est bien affectée au fonctionnement et à l'activité du club.

Les charges de fonctionnement de l'association ont été dans l'ensemble couvertes par la subvention municipale : **championnat de France FFJDA (483,56 €), achats de Noël (930,00 €), compétitions et**

échanges culturels(1 762,91 €), **frais de déplacement** (445,40 €), **missions et réceptions** (654,53 €), **dépenses diverses** (2 375,64 €), **dépenses manifestations** (756,63 €). Soit un montant total de **7 408,67 €**.

Le solde des charges de fonctionnement a été assuré par les cotisations des membres.

Un grand et sincère merci, aussi, à Monsieur Régis CAUCHE, Conseiller Départemental qui a obtenu pour notre club une subvention **de 2 000,00 €** qui a été investie dans l'achat de matériel sportif.

Le montant global des recettes pour l'année 2021/2022 s'élève à **41 282,79 €**.

La masse salariale pour le club s'élève pour cet exercice à **18 374,11 €**. En évolution de **990,73 €** par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution de **5,70 %** est imputée à une augmentation des charges salariales. Les cotisations des adhérents couvrent en totalité la prise en charge des salaires ainsi que le versement des contributions salaires 2020 AFDAS pour **505,88 €**.

Une provision de **5 000,00 €** a pu être effectuée sur le budget 2021/2022 pour financer les festivités des 50 ans du club. Cette provision a été possible suite aux différentes régularisations exceptionnelles de la direction régionale des finances publiques (*DRFIP*) sur les salaires pour un montant total de **4 845,71 €**.

Cette décision sage et éclairée du Conseil d'Administration d'affecter cette somme de **5 000,00 €** à l'anniversaire des 50 ans du club permettra de proposer une participation aux frais réduite pour les familles à la soirée du 25 mars 2023. Pour les adultes, il sera sollicité 10,00 € par personne, pour les moins de 13 ans 5,00 € et la gratuité sera offerte pour les moins de 4 ans. Un coût volontairement réduit afin de permettre une participation la plus large à cette soirée. Notre projet sportif, culturel et social trouve là tout son sens.

Nous retrouvons pour cet exercice un équilibre des comptes avec un excédent de **528,66 €** (*rappel 2020/2021 nous avons un déficit de 1 114,03 € qui a été intégralement compensé au cours de cet exercice 2021/2022*).

➔ Proposition à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de **528,66 €** en report à nouveau.

IV. Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice 2021/2022 et sur les comptes de cet exercice, approuve le compte de résultat tels qu'il a été présenté, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve, les actes de gestion accomplis par le conseil au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat, pour cet exercice, au Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos au 31 août 2022 comme suit : En totalité en report à nouveau, soit **528,66 €**.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance et entendu les explications complémentaires fournies verbalement par le Président, approuve et adopte le budget prévisionnel de fonctionnement tels que définis par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2022/2023 à clôturer au 31 août 2023.

V. Rapport d'orientation

Nous allons poursuivre la réflexion avec la municipalité concernant le dossier de la rénovation ou de la construction d'un nouveau dojo au sein du campus Henri Seigneur. Dans la perspective de préparer l'avenir du club, le Conseil d'Administration accompagnera le club dans cette mutation nécessaire et indiscutable.

Notre ligne de pensée et boussole sont de continuer à dynamiser le développement du club par des animations multiples qui correspondent aux attentes de nos adhérents. Nos objectifs être toujours précurseur et avoir l'audace sportive innovante.

L'organisation des 50 ans du club avec un ensemble d'animations marquera l'année sportive.

Et pour fêter ce bel événement nous avons programmé :

- **Le samedi 19 novembre 2022** l'échange sportif-culturel avec Mathieu BATAILLE : Champion d'Europe par équipes 2004, Champion de France 2003, 2004, 2007, Champion de France juniors 1997 (+95 kg) Tournoi de Budapest 2007, 3ème aux Championnats du monde 2007 (+100 kg) et 2010 (Toutes catégories) et aujourd'hui arbitre international. Un bel exemple de réussite. Ce sera un moment d'enthousiasme et d'ambition pour nos jeunes.
- **Le samedi 21 janvier 2023** le 25ème challenge Etienne VANACKER salle omnisports campus Henri Seigneur
- **Le samedi 25 mars 2023** la soirée des 50 ans salle des fêtes Gustave DEDECKER .

Notre politique sportive, culturelle et sociale a été bâtie en Conseil d'Administration. Elle est pragmatique et elle implique des efforts financiers réfléchis pour le club avec notre profonde volonté de ne pas augmenter les cotisations.

Dans cette vision, nous sommes attentifs de rechercher de nouvelles ressources financières et budgétaires pour anticiper et ne pas hypothéquer l'avenir du club.

En conclusion, nous pouvons nous réjouir du travail réalisé par l'équipe enseignante, par les membres du Conseil d'Administration et tous les bénévoles.

En cette année des 50 ans du club, nous remercions les hommes et les femmes, ceux du passé et ceux du présent, qui ont travaillé à la construction de l'Iris Club de Croix Judo tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Nous veillons à rester toujours fidèles aux valeurs annoncées en 1973. C'est de notre responsabilité.

Rapports approuvés par le Conseil d'Administration le mardi 18 octobre 2022

Pour le Comité Christophe LEROY
Président

